



Syndicat National des
Enseignements du Second degré

SNES – Section académique de Montpellier
Enclos des Lys, Bât. B - 585 rue de l'Aiguelongue - 34090 MONTPELLIER
Tel. : 04.67.54.10.70 – Fax : 04.67.54.09.81
s3mon@snes.edu – www.montpellier.snes.edu

Montpellier le 5 février 2010
Cher(e) collègue,

Tu es invité(e) à participer au stage de formation syndicale
qui aura lieu le 22 mars 2010
de 14h 30 h à 17h à l'**IUFM de Montpellier**

Bien cordialement

B. Duffourg, F. Denjean-Daga

Lettre manuscrite à reproduire et à déposer auprès du chef d'établissement au moins trente jours avant le début du stage : pour celui-ci avant les vacances d'hiver.

**MODELE DE DEMANDE individuelle
D'AUTORISATION D'ABSENCE - CONGE POUR FORMATION
SYNDICALE**

Nom - Prénom :
Grade et Fonction :
Établissement :

À Monsieur le Recteur
Sous couvert de M (1)
[date]

Objet : congé pour formation syndicale

Monsieur le Recteur,

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, et du décret 84-474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur de solliciter un congé le lundi 22 mars 2010 après-midi pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Montpellier.

Il est organisé par la section académique du SNES (FSU) sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S. (Institut de Recherches Historiques sur le Syndicalisme dans les enseignements de Second degré - SNES), organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).

A..... Le.....

Signature

(1) Nom et qualité du chef d'établissement ; cette demande doit être transmise par la voie hiérarchique